



COMPTE RENDU ANALYTIQUE - CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2015

=====

L'AN DEUX MILLE QUINZE LE 7 OCTOBRE, A DIX NEUF HEURES, les Membres composant le Conseil Municipal de la Ville de Bourg-la-Reine, dûment convoqués à domicile, individuellement et par écrit par le Maire, le 1^{er} octobre 2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de vingt, sous la présidence de Monsieur CHEVREAU, Maire, à la Salle du Conseil, à la Mairie.

ETAIENT PRESENTS :

M. CHEVREAU, Maire, M. LOREC, Mme SCHOELLER, M. ANCELIN, Mme LANGLAIS, M. VANDAELE, Mme SPIERS, Mme KHALED, M. RUPP, Adjoints, Mme PEPIN, Mme BARBAUT, Mme AWONO, Mme CORVEE-GRIMAULT, M. THYSS, M. EL GHARIB, M. HAYAR, Mme THIBAUT, M. LETTRON, M. FORTIN, M. THELLIEZ, Conseillers, formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de trente trois

ETAIENT REPRESENTES :

M. DONATH par M. RUPP, M. BEAUFILS par Mme LANGLAIS, Mme WIRIATH par Mme SCHOELLER

M. HERTZ est installé en tant que conseiller municipal à 19 heures 08

Mme GUENEE est installée en tant que conseillère municipale à 19 heures 13

M. VAN PRADELLES, absent à l'ouverture arrive à 19 heures 07

Mme MAURICE, absente à l'ouverture arrive à 19 heures 10

M. NICOLAS, absent à l'ouverture arrive à 19 heures 13

Mme LE JEAN, absente à l'ouverture arrive à 19 heures 14

M. BONAZZI, absent à l'ouverture arrive à 19 heures 35

M. DE LAMBILLY, absent à l'ouverture arrive à 20 heures 07

Mme DANWILY, absente à l'ouverture arrive à 20 heures 18

Mme CLAUDIC, absente à l'ouverture arrive à 20 heures 28

M. DONATH, absent à l'ouverture arrive à 20 heures 36

Présents ou représentés à l'ouverture de la séance : 23

=====

LE CONSEIL MUNICIPAL A :

1. **DÉSIGNÉ** à l'unanimité M. HAYAR, en qualité de secrétaire de séance
2. **INSTALLÉ** M. HERTZ, en qualité de Conseiller Municipal
3. **INSTALLÉ** Mme GUENÉE, en qualité de Conseillère Municipale
4. **APPROUVÉ** avec 1 abstention (M. THELLIEZ) le procès-verbal modifié en séance du conseil municipal du 1^{er} juillet 2015

PUIS LE MAIRE A RENDU COMPTE des décisions prises par le Maire, à l'intersession, dans le cadre de la délégation de pouvoirs votée par le Conseil Municipal le 11 avril 2014 en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PUIS LE CONSEIL MUNICIPAL A :

I – FINANCES ET AFFAIRES GENERALES

Rapporteur : Philippe LOREC

1. **DÉSIGNÉ** à l'unanimité Monsieur FORTIN en tant que membre au sein de la commission municipale permanente Famille et Petite Enfance, Développement social et Logement suite à la démission de Madame ANTETOMASO
2. **DÉSIGNÉ** à l'unanimité Monsieur HERTZ en tant que membre au sein de la commission municipale permanente Solidarité, Citoyenneté et Sécurité suite à la démission de Madame ANTETOMASO
3. **DÉSIGNÉ** à l'unanimité Monsieur HERTZ en tant que membre au sein de la commission municipale permanente Jeunesse et Enseignement suite à la démission de Madame ANTETOMASO
4. **DÉSIGNÉ** à l'unanimité Monsieur HERTZ en tant que membre au sein du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) suite à la démission de Madame ANTETOMASO
5. **DÉSIGNÉ** à l'unanimité Madame GUENÉE en tant que membre au sein de la commission municipale permanente Famille et Petite Enfance, Développement social et Logement suite à la démission de Madame CANTACUZINO
6. **DÉSIGNÉ** à l'unanimité Madame GUENÉE en tant que membre au sein de la commission municipale permanente Sports et Vie des Quartiers suite à la démission de Madame CANTACUZINO
7. **DÉSIGNÉ** à l'unanimité Madame GUENÉE en tant que membre au sein de la commission municipale permanente Jeunesse et Enseignement suite à la démission de Madame CANTACUZINO
8. **DÉSIGNÉ** à l'unanimité Monsieur HERTZ en tant que membre au sein de la commission municipale permanente Développement économique suite à la démission de Monsieur FORTIN
9. **APPROUVÉ** à l'unanimité le projet de décret fixant le périmètre d'un établissement public territorial composant la Métropole du Grand Paris sous réserve de l'inclusion de la commune de Verrières-le-Buisson et **APPROUVÉ** avec 3 abstentions (Mme GUENÉE, M. BONAZZI, M. HERTZ) la désignation d'Antony comme siège de l'établissement
10. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables pour un montant total de 22.466,21€
11. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'étalement de charges sur douze exercices de l'indemnité actuarielle capitalisée d'un montant de 210 000 € dans le cadre de l'opération de refinancement de l'emprunt MPH258581EUR contracté auprès de la SFIL
12. **APPROUVÉ** avec 1 abstention (M. THELLIEZ) la demande de subvention d'investissement de l'association CAEL d'un montant de 7.741€
13. **REFUSÉ** à l'unanimité la demande de remise gracieuse pour un vol constaté sur la régie de recettes du stationnement sur voirie sur l'exercice 2014 pour un montant de 170,20€.
14. **APPROUVÉ** avec 7 Abstentions (M. LETTRON, Mme MAURICE, M. BONAZZI, Mme THIBAUT, M. FORTIN, M. HERTZ, Mme GUENÉE) la DM2, décision modificative n°2
15. **APPROUVÉ** à l'unanimité la correction des écritures de recettes comptabilisées au titre des ZAC du Centre Ville et de la Bièvre
16. **APPROUVÉ** à l'unanimité la création, au 10 octobre 2015, des postes suivants : pour la filière administrative, 2 postes d'attaché principal à temps complet, pour la filière technique, 1 poste d'ingénieur à temps complet et 1 poste de technicien principal de 1^{ère} classe à temps non complet, pour la filière police municipale, 1 poste de brigadier à temps complet.

II – SOLIDARITE, CITOYENNETE ET SECURITE

Rapporteur : Françoise SCHOELLER

1. **APPROUVÉ** avec 1 abstention (Mme THIBAUT) l'Agenda d'Accessibilité Programmée des Etablissements Recevant du Public (ERP) et des Installations Ouvertes au Public (IOP) communaux, et **AUTORISÉ** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la demande d'approbation de l'Agenda d'Accessibilité Programmée et tous documents s'y afférant
2. **PRIS ACTE** du Rapport Annuel 2015 de la Commission pour l'Accessibilité de la Ville de Bourg-la-Reine

III – ENSEIGNEMENT ET JEUNESSE

Rapporteur : Maryse LANGLAIS

1. **AUTORISÉ** à l'unanimité Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter auprès de la Caisse d'allocations familiales (CAF) le versement d'une subvention dans le cadre de l'appel à projet « Handicap 2015 : renforcer l'accueil des enfants en situation de handicap dans les EAJE et les ALSH » et à signer tous documents afférents
2. **APPROUVÉ** à l'unanimité la convention relative à la mise en place d'un projet éducatif territorial pour les enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de la commune de Bourg-la-Reine et **AUTORISÉ** Monsieur le Maire ou son représentant à la signer
3. **APPROUVÉ** à l'unanimité le remboursement des charges de fonctionnement des écoles publiques de la Ville accueillant des enfants domiciliés hors commune

4. **APPROUVÉ** à l'unanimité les nouvelles modalités d'inscriptions et d'annulation d'inscriptions à Cap Sports et la révision du mode de facturation
5. **APPROUVÉ** à l'unanimité le projet de création du Conseil des Collégiens

IV- AMENAGEMENT URBAIN ET QUALITE DE VIE

Rapporteur : Isabelle SPIERS

1. **DÉSIGNÉ** au scrutin secret avec 32 voix pour et 1 bulletin nul les membres titulaires et avec 31 voix pour et 2 bulletins nuls les membres suppléants du conseil municipal devant siéger au jury du concours de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un centre socioculturel (nouveau CAEL).

Titulaires :

- Philippe LOREC
- Philippe ANCELIN
- Isabelle SPIERS
- Cédric NICOLAS
- Jean-Pierre LETTRON

Suppléants :

- Patrick DONATH
- Lise LE JEAN
- Guillaume THYSS
- Sébastien VAN PRADELLES
- Jérôme FORTIN

2. **APPROUVÉ** à l'unanimité la fixation de l'indemnité à verser aux architectes libéraux membres du jury du concours de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un centre socioculturel (nouveau CAEL), à raison de 550€ HT par jour
3. **APPROUVÉ** avec 1 abstention (M. BONAZZI) la cession d'une maison en copropriété dépendant de l'ensemble immobilier sis 5, rue René Roedel à Bourg-la-Reine au prix de 560.000€ et **AUTORISÉ** Monsieur le Maire ou son représentant signer tous documents y afférant
4. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'acquisition d'une licence IV de débit de boissons précédemment exploitée par le fonds de commerce situé au 5, avenue du Général Leclerc à Bourg-la-Reine au prix de 6.500€ HT et **AUTORISÉ** Monsieur le Maire ou son représentant signer tous documents y afférant
5. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'acquisition des parcelles cadastrées section M, n° 265 et 266 au droit du 22, rue du Colonel Candelot, en vue de son incorporation au domaine public communal au prix de 730€ et **AUTORISÉ** Monsieur le Maire ou son représentant signer tous documents y afférant
6. **APPROUVÉ** à l'unanimité la garantie d'emprunt de la commune pour le contrat de prêt n° 37878 contracté par l'OPH Hauts-de-Seine Habitat pour le financement de 8 logements locatifs sociaux en PLS – Usufruit de 17 ans, avenue du Général Leclerc / rue Ravon
7. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'avenant n° 7 au traité de concession de la ZAC du centre-ville
8. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'avenant n° 4 à la convention publique d'aménagement de la ZAC de la Bièvre
9. **RETIRÉ** de l'ordre du jour le point relatif à la SARL « FIL A FIL RETOUCH » de déposer une déclaration préalable de travaux pour la modification de la vitrine et de l'enseigne d'un local appartenant à la commune, sis 66, boulevard du Maréchal Joffre

V – DEVELOPPEMENT DURABLE, NUMERIQUE ET TRAVAUX

Rapporteur : Patrick DONATH

1. **AUTORISÉ** à l'unanimité Monsieur le Maire à déposer toute demande administrative auprès des services de la ville pour la création d'un bâtiment à usage de sanitaires dans la cour de l'école Pierre Loti
2. **APPROUVÉ** à l'unanimité avec 7 abstentions ((M. LETTRON, Mme MAURICE, M. BONAZZI, Mme THIBAUT, M. FORTIN, M. HERTZ, M. THELLIEZ) Monsieur le Maire à déposer toute demande administrative auprès des services de la ville pour la création d'un espace de travail collaboratif dans le bâtiment de l'ancienne Bibliothèque au 7 rue Le Bouvier
3. **AUTORISÉ** avec 5 voix contre ((M. LETTRON, M. BONAZZI, Mme THIBAUT, M. FORTIN, Mme GUENÉE) et 2 abstentions (Mme MAURICE, M. HERTZ) Monsieur le Maire ou son représentant à demander des subventions auprès du SIPPAREC et tout autre financeur pour les travaux de rénovation de l'éclairage Public de la rue des Cottages.
4. **APPROUVÉ** à l'unanimité la convention entre la Ville de Bourg-la-Reine et la CAHB, relative à la prise en charge par la CAHB des travaux de génie civil pour la création d'un point d'apport volontaire de verre public sur la commune de Bourg-la-Reine et **AUTORISÉ** Monsieur le Maire ou son représentant de signer la convention.

Fait à Bourg-la-Reine, le 12 octobre 2015,

Pour le Maire et par délégation,
Jacques DEBAILLEUL
Directeur Général des Services

